

# Le Courrier Deuvrageois

Le magazine  
d'informations  
municipales



N° 40 - décembre 2013

## Sommaire

p. 8

### Emploi

Des contrats d'avenir  
pour la jeunesse

p. 12

### Travaux

Un nouvel accueil  
à l'Hôtel de ville  
pour faciliter vos  
démarches



p. 24

### Culture

Les premières  
pierres de la future  
Médiathèque ont été  
posées



p. 25

### Sport

Une nouvelle  
association sur la  
commune, la pêche  
sportive

La réussite éducative des enfants  
Avec le Plan Educatif Local et les  
nouveaux rythmes scolaires



# Concours Maisons, Vitrines et Balcons illuminés

Inscription gratuite

Du 2 au 20 décembre 2013  
à l'Hôtel de Ville

De nombreux lots à gagner



# Sommaire

Le nouveau Beuvrages s'ouvre à vous	Page 2
Sommaire	Page 3
Edito	Page 4
La construction du Centre Ville se poursuit	Page 5
Zoom sur les travaux en cours	Pages 6 & 7
Des contrats d'Avenir pour la jeunesse	Page 8
Conciliateur de justice, une aide gratuite dans vos démarches	Page 9
Une nouvelle association sur la commune, la Pêche sportive	Page 10
La Petite Tartine : de la chaleur dans les fours et dans les cœurs	Page 11
Un nouvel accueil à l'Hôtel de Ville pour faciliter les démarches	Pages 12 & 13
Histoire locale : L'histoire des rythmes scolaires	Page 14
De nouveaux rythmes scolaires pour les élèves	Pages 15, 16 & 17
Un Projet Educatif Local pour la Ville	Page 18
Retour en images sur les événements de mai à septembre 2013	Pages 19 à 22
Focus sur la collecte des déchets ménagers et des déchets verts	Page 23
Première pierre pour la Médiathèque et la Maison de la Petite Enfance	Pages 24 & 25
Vaincre le surendettement	Page 26
De nouvelles arrivées sur la commune de Beuvrages	Page 27
Etat Civil	Page 28
Expression libre	Page 29
Agenda et Infos pratiques	Page 30
Visitez le site web de la commune !	Page 31
Inscription sur les listes électorales : c'est maintenant !	Page 32

Magazine municipal « Courrier Beuvrageois » n°40 – décembre 2013

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**

Adjointe en charge de la communication : **Marie-Suzanne Copin**

Chef de rédaction : **Alexandre Obin**

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Jean-Jacques Desumeur, Alexandre Obin, Nicolas Trelcat, Association "Beuvrages et son passé", Marie-Laure Vanhoutte, Séverine Delieusche, Stéphane Cousin**

Crédits photos : **Antonio Anino, Alexandre Obin, Laurent Enudde, Association "Beuvrages et son passé"**

Mise en page N°40 : **Aurore Giljean**

Impression : **3500 exemplaires**

Distribution : **Agents municipaux**

Le magazine municipal est imprimé à partir de papier issu de la gestion durable des forêts, via une imprimerie labellisée « Imprim' vert ».

Tous droits réservés - Ville de Beuvrages



Flashez-moi



Retrouvez - nous sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) pour suivre l'actualité de votre Ville !



*Mesdames,  
Messieurs,  
Chers concitoyens,*

*Depuis la rentrée, de nouveaux dispositifs ont été mis en place pour les 770 jeunes beuvrageois. Par décret du 24 janvier 2013, le gouvernement a demandé aux collectivités locales de mettre en place la réforme des rythmes scolaires qui vise à organiser différemment la journée et à permettre un meilleur équilibre de la semaine d'école. Elle se fonde sur les recommandations des pédiatres, des chercheurs, et des spécialistes de l'éducation qui préconisent le respect de la chronobiologie de nos enfants pour une meilleure réussite dans leur scolarité.*

*Ce projet élaboré en totale concertation avec les équipes pédagogiques des quatre écoles, et après aval de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, a été validé par le vote des membres des quatre conseils d'école au cours du mois de mars. Ce nouveau dispositif a été approuvé par le Conseil municipal le 4 avril 2013.*

*Vous découvrirez ainsi pour celles et ceux qui n'en ont pas encore pris connaissance, la nouvelle organisation des temps scolaires, périscolaires, extra - scolaires, à des prix très accessibles pour les familles afin de permettre au plus grand nombre de participer à ces différents moments de loisirs, d'apprentissage et d'épanouissement.*

*La Ville s'est également dotée d'un nouveau Projet Educatif Local, c'est le fruit de plus de 30 heures de travail avec les partenaires de l'éducation: Ville, l'Action Loisirs Jeunes, l'ALSH, les Directeurs des écoles, le Collège Paul Eluard, le CAPEP, la CAF, les associations de Parents d'élèves, la mission locale, la PMI, le GIP - Réussite 2ducative... Il fixe les grandes orientations pour la Jeunesse et prend en compte les particularités de la commune de Beuvrages pour l'épanouissement de tous nos jeunes.*

*Bonne lecture à toutes et à tous.*

*Amicalement,  
Votre Maire  
André Lenquette*

# La construction du Centre Ville se poursuit

## 14 nouveaux appartements en location sociale

Vendredi 14 juin dernier, le groupe " SA du Hainaut " rassemblait ses partenaires pour la pose de la première pierre de 14 nouveaux logements locatifs. Cette nouvelle étape montre la volonté du groupe d'accompagner les collectivités locales dans le développement urbain et d'apporter une réponse en matière de logements de qualité.



Autour de Monsieur le Maire, Jean-Claude DULIEU Vice-Président de la CAVM et Jean-Paul CLEMENT Président du directoire de la SA du Hainaut

### Créer du lien entre la Place Hector Rousseau et la Place de la Paix

Le programme consiste en la construction de 14 logements locatifs sociaux, rue François Gressiez à Beuvrages, qui s'inscrivent dans le programme ANRU de la SA du Hainaut. Il se situe dans le prolongement de la Place de la Paix vers la place Rousseau. D'une architecture particulière, il casse volontairement le rythme imposé par les autres bâtiments et se prolonge en direction de la Place Rousseau.

Présente sur le territoire de Beuvrages depuis de nombreuses années, la SA du Hainaut y compte plus de 800 logements, et participe à ce titre pleinement à la métamorphose de la commune.

Toutes les informations sur les constructions de la SA du Hainaut sont disponibles sur le site Internet [www.saduhainaut.com](http://www.saduhainaut.com)

### Des logements de 45 à 81 m<sup>2</sup>

Sept logements de type 2 de 45 à 62 m<sup>2</sup> sont ainsi proposés avec des loyers de 264 à 350€. On y trouvera également sept autres logements de type 3, de 69 à 81 m<sup>2</sup> avec des loyers de 389 à 457€.

Le coût global de l'opération s'élève à 1.882.957€ soit 134.497€ par logement.

La remise des clefs aux futurs locataires est prévue à la fin d'année 2014.



La construction des futurs appartements avance à grands pas - octobre 2013

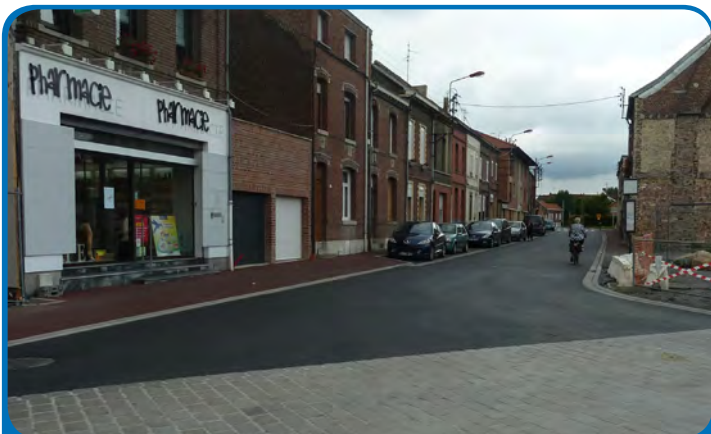
# Travaux



Un nouveau sol sportif pour la salle  
Léo Lagrange  
- Août 2013 -



La place Hector Rousseau  
en cours de rénovation  
- Octobre 2013 -



La rue Jean Jaurès, réouverte depuis  
quelques mois à la circulation  
- Juillet 2013 -



Le "Café de la Poste" a déménagé rue François  
Gressiez dans le "nouveau" Centre Ville  
- Novembre 2013 -



Valenciennes Métropole a installé un  
nouveau système de collecte des ordures  
ménagères, pratique et esthétique  
Place de la Paix  
- Août 2013 -



Nouveau revêtement de surface  
pour la rue Maurice Thorez  
- Septembre 2013 -



Installation du monument aux morts à son  
nouvel emplacement, rue des 3 Frères Dussart  
- Octobre 2013 -



La bibliothèque et le centre de  
documentation - Ecole Joliot Curie  
- Octobre 2013 -

## Du nouveau au croisement de la rue Jean Jaurès et de la rue Jules France



### Attention, changement de priorités !

De nouveaux panneaux indiquent désormais les priorités à droite à respecter. Ils se situent à 50 mètres du carrefour comme l'oblige le code de la route. Par ailleurs, la rue des Trois Frères Dussart est désormais en double sens de circulation.

## Des Contrats d'Avenir pour la jeunesse

### La Ville s'engage !

Depuis le mois de juin 2013, la commune accueille **trois jeunes en contrats d'avenir** au sein des services municipaux.

Cindy Gallet a intégré le service Jeunesse en qualité d'adjointe aux Responsables des Centres de Loisirs. Aurore Giljean, quant à elle, épaula le responsable communication dans la réalisation des outils de communication. Alexandre Dupont travaille au Centre Technique Municipal en qualité de soudeur.

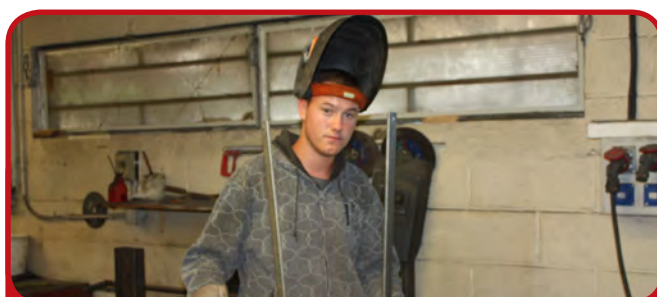
#### Un engagement remarqué par l'Etat

Déjà impliquée avec les Emplois Jeunes dans les années 90, puis dernièrement avec les Contrats Uniques d'Insertion, la commune a **eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Sous - Préfet**, le 3 juin 2013, pour signer les premiers contrats en Mairie et pour inviter les collectivités locales et les entrepreneurs du valenciennois à participer à ce nouveau dispositif d'aide à l'emploi.

#### Emplois d'avenir : mode d'emploi

Ils ont été créés pour permettre aux 16 - 25 ans pas ou peu qualifiés et aux personnes atteintes d'un handicap de 25 ans révolus, d'acquérir une première expérience professionnelle à travers un CDD de 1 à 3 ans renouvelable allant jusqu'à 35 heures par semaine.

L'opportunité qu'offre le contrat d'avenir est particulièrement intéressante en matière de formation professionnelle auprès d'organismes reconnus ainsi qu'au niveau du suivi du jeune avec un tutorat entre la structure accueillante et le Pôle Emploi ou la mission locale.



Alexandre Dupont a rejoint le Centre Technique Municipal en juin dernier

#### Les associations s'y mettent aussi !

L'association de Basket Masculin accueillera durant 3 ans, un jeune en contrat d'Avenir



Le 31 mai dernier, Alexis Poteau, animateur sportif au sein de l'association de Basket masculin locale a eu l'honneur de signer son contrat d'avenir à la Préfecture de Lille.

C'est en compagnie de notre Ministre des sports, **Valérie Forneyron**, en visite à Lille, qu'Alexis a signé son contrat d'une durée de 3 ans. La ministre s'était rendue à Lille afin de signer une convention dans le domaine du sport portant sur la création de 300 emplois d'avenir. Alexis sera amené à coordonner et à développer les actions sportives au sein du club.

Plus d'informations, contactez l'association, [usmb@sfr.fr](mailto:usmb@sfr.fr).



Vous avez des **problèmes de voisinage** ?

Vous avez des **différends avec votre propriétaire** ?

Vous avez des **soucis de paiement** ?

Vous avez des **complications avec vos travaux** ?

# Le conciliateur de justice peut vous aider !

Permanences le premier vendredi de chaque mois à partir de 9h00  
Service gratuit - Prise de rendez - vous préalable obligatoire auprès du Pôle social

## Les domaines d'interventions

Le conciliateur peut intervenir pour des conflits d'ordres civil et commercial tels que :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- litiges de la consommation,
- impayés,
- malfaçons de travaux.

Il n'est pas possible d'y recourir en matière :

- d'état civil,
- de conflits avec l'administration (il faut alors s'adresser au Défenseur des droits)

## La procédure

Les parties doivent être présentes en personne à la réunion de conciliation, accompagnées, si elles le souhaitent, d'une personne de leur choix (avocat, conjoint, concubin, personne attachée à l'entreprise ...).

Le conciliateur de justice peut se déplacer sur les lieux de la contestation, interroger toute personne dont l'audition lui semble utile avec l'accord des parties.

Le conciliateur tient le juge informé des difficultés qu'il peut rencontrer qu'avec l'accord des parties.



# Une nouvelle association se crée à Beuvrages

## À la découverte de la pêche sportive !

Frédéric Demont a créé en décembre 2012 l'association « Team Compétition Beuvrages », une association de pêche sportive qui compte aujourd'hui dix membres.

La pêche sportive, différente de la pêche traditionnelle, a pour but de pêcher un maximum de poissons en un temps donné.

Frédéric Demont, un homme passionné, a créé cette association dans un but précis : participer à des concours et amener ses membres à un niveau de compétition intéressant.

Régulièrement, les membres participent à des concours de pêche aux blancs, à la carpe; en solo ou à l'américaine (par équipe de deux) dans toute la région; ils s'entraînent également dans des villes environnantes pour s'améliorer.

Pour participer à ces compétitions, les pêcheurs doivent posséder des permis qui diffèrent selon les lieux et les poissons pêchés. Les prix des permis varient de 25 à 70€, auxquels s'ajoutent le matériel perfectionné onéreux, sans compter le petit matériel, les amorces et les autres inscriptions aux concours.

Pour leur première année de rencontres sportives en tant qu'association, les membres se sont bien classés, pour le plus grand bonheur de leur premier fan, leur Président.

### Une vraie compétition

L'équipe, à ce jour, classée en troisième division, a manqué de peu la montée en deuxième division, mais ce n'est que partie remise au vu de la jeunesse de l'association.

### Un club qui aide ses membres

Aujourd'hui, chaque membre paye son inscription aux concours. Le club apporte tout de même sa contribution, en organisant un concours interne et en payant l'inscription d'un concours sur l'année. L'association a toutefois trouvé quelques sponsors et souhaite les remercier. Ils espèrent organiser des événements pour communiquer sur le club et récolter des fonds pour couvrir les dépenses de leurs sorties.

Ces compétiteurs dans l'âme ont tous une passion commune : la pêche. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Frédéric Demont, Président de l'association, au 03.27.46.75.73.

## Quelques résultats de concours

### LA PÊCHE AUX BLANCS

LIEUX	DATES	CLASSEMENT
Haveluy	17/02/13	1er
Trith (challenge)	06/04/13	1er -2e -3e
Fresnes sur Escaut	20/04/13	2e - 5e - 8e - 8e (à la dizaine)
Onnaing	11/05/13	3e - 2e (à la dizaine)
Condé sur l'Escaut	23/05/13	2e - 3e - 4e - 5e (à la dizaine)

### LA PÊCHE À LA CARPE

LIEUX	DATES	CLASSEMENT
Borzie	22- 23 - 24/03/13	3e sur 14
Charleroi	28 - 29 - 30/03/13	1er sur 23
Tool	15 au 26/03/13	7e



# La " Petite Tartine " : de la chaleur dans les fours et dans les cœurs !

## Rencontre avec Catherine et Charles.

Poussez la porte de la "Petite Tartine", c'est découvrir les jolis sourires de Catherine et de Karine, c'est s'amuser avec la blague quotidienne de Charles et bien sûr, c'est déguster le pain croustillant encore tout chaud.

Le Courrier Beuvrageois les a interviewés pour en connaître davantage sur les produits proposés et pour recueillir leurs ressentis sur la politique de redynamisation commerciale du centre-ville.

Catherine et Charles, sont les anciens employés d'Edith et Marcel à qui ils ont succédé. Aujourd'hui, cela fait 5 ans qu'ils ont repris la boulangerie et depuis le 29 avril 2013, ils ont ouvert leur nouveau magasin Place de la Paix et plus précisément dans la rue Gressiez.

**Pouvez - vous nous expliquer votre parcours ?**

**Charles :** Je suis boulanger - pâtissier de métier. Quant à Catherine, elle a toujours travaillé dans la vente.

Depuis notre arrivée dans la boulangerie, nous avons souhaité diversifier nos activités. Depuis quelques mois, nous proposons ainsi une vente de glaces à l'italienne, mais aussi des sandwiches et une petite épicerie.

**Comment s'est déroulé le déménagement ?**

**Catherine :** Le changement de cellule commerciale est un sérieux avantage pour nous, puisqu'elle est plus grande, plus fonctionnelle. Cependant, nous n'avons pas encore assez de recul pour déterminer l'impact financier qu'offre ce changement sur le chiffre d'affaires : il faut attendre 2014 pour cela.

**Charles :** Pour l'aménagement de cette nouvelle cellule commerciale, nous avons perçu des dédommagements et nous avons investi sur des capitaux personnels pour finaliser les travaux. Même si les récents chantiers aux alentours du commerce ont causé une baisse de la clientèle, la construction de nouvelles places de parking à proximité de la boulangerie amène plus de monde.



Catherine, Charles et Karine vous accueillent dans leur point chaud tout neuf

L'arrivée de nouveaux commerçants dans les cellules avoisinantes sera profitable au développement de l'activité commerciale et fera venir de nouveaux clients.

**Et l'évolution générale de la Ville ? Qu'en pensez vous ?**

**Catherine :** Nous avons constaté une nette amélioration de la Ville depuis la rénovation urbaine (nouvelles habitations, réaménagements des routes, des parcs ...) : c'est une chance

pour la Ville, ses habitants et ses commerçants si l'on compare aux villes environnantes.

Beuvrages change : les logements, les rues et maintenant les commerces.

**Horaires d'ouverture de la boulangerie :**

Lundi au jeudi : 8h - 12h30 / 15h - 19h

Samedi : 8h - 12h30 / 16h - 19h

Dimanche : 8h - 12h30 / Fermé le vendredi



**L'Orientale**, service de restauration rapide, est dorénavant situé rue François Gressiez au sein des nouveaux locaux commerciaux.

## Un nouvel accueil à l'Hôtel de Ville pour faciliter les démarches

Afin de remplir les conditions fixées par la loi Handicap du 2 février 2005 (ndlr : et qui oblige les collectivités à mettre en place les dispositifs d'accessibilité pour tous d'ici à 2015), d'important travaux ont été engagés depuis plusieurs mois afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de répondre plus efficacement aux différentes demandes des habitants. Les équipes techniques et les élus par l'intermédiaire du Courier Beuvrageois vous remercient également de votre patience et s'excusent de la gêne qui a été occasionnée durant les travaux.

### Pendant les travaux



Pavage du Péron de la Mairie  
- Juillet 2013 -

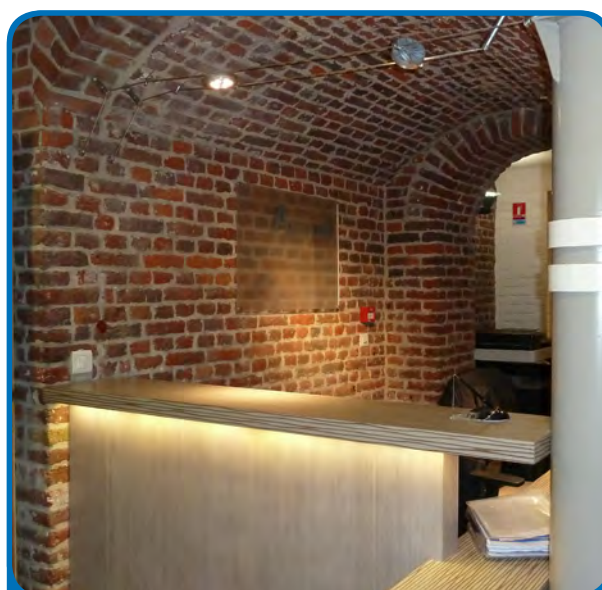


Isolation du Péron de l'Hôtel de Ville  
- 24 septembre 2013 -



Séparation de locaux pour  
créer de nouveaux bureaux

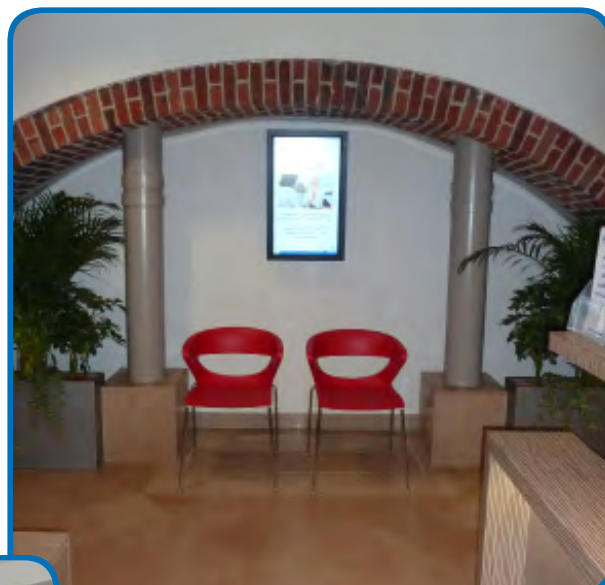
### Après les travaux



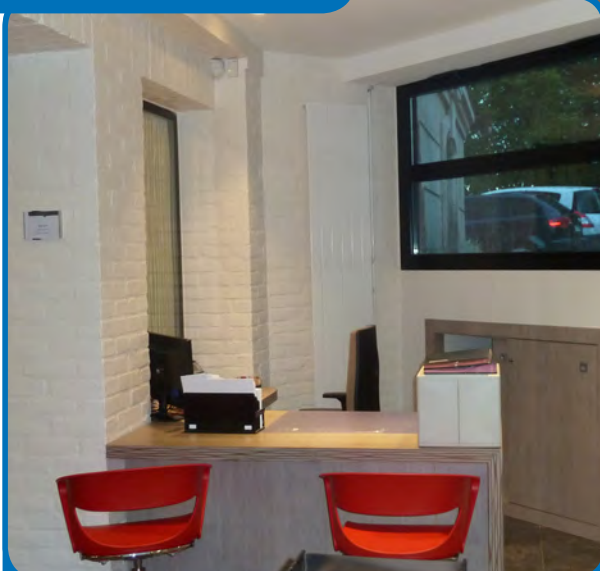
Le nouveau bureau de l'accueil  
plus moderne et fonctionnel



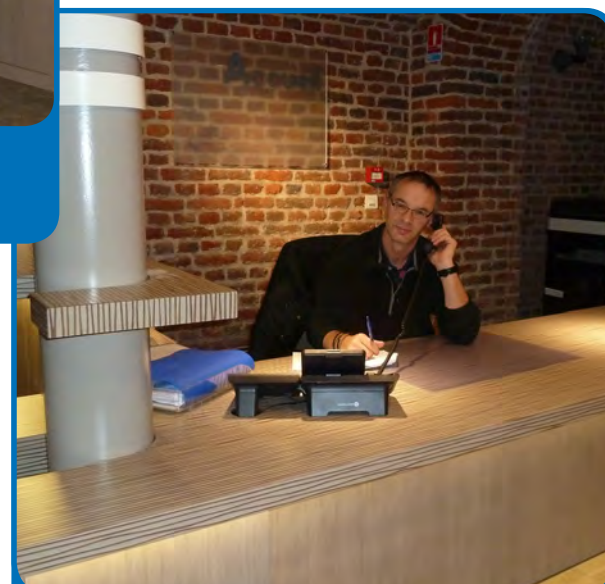
Un nouvel accès pour les personnes à mobilité réduite, comme le prévoit la loi handicap du 2 février 2005



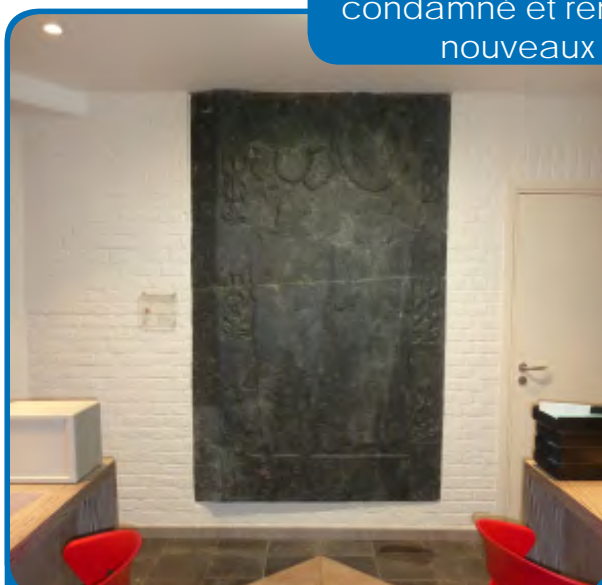
Un espace d'attente plus confortable pour les habitants



L'accès sous le péron a été condamné et remplacé par de nouveaux bureaux



Un nouveau guichet plus fonctionnel et adapté aux personnes à mobilité réduite a été installé



Dalle Funéraire de Jean Rasoir mise en valeur dans les bureaux de l'Etat-Civil

## L'évolution des rythmes scolaires

Par l'association d'histoire locale, "Beuvrages et son pas-

En Europe, la France se distinguait avec la journée de classe la plus longue et l'année scolaire la plus courte... Cette organisation du temps scolaire, au centre d'enjeux multiples, a été pointée du doigt par les spécialistes des rythmes de l'enfant. Depuis septembre, et la rentrée des classes, les jeunes écoliers étudient désormais quatre jours et demi par semaine et vont en classe le mercredi matin.

### Les rythmes scolaires, petite histoire...

Avec la loi du 16 juin 1881, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique rend l'enseignement primaire public et gratuit, avant qu'il ne soit obligatoire par la loi de 1882. En 1884, l'horaire hebdomadaire scolaire est fixé à 30 heures sur 5 jours du lundi au samedi, où le jeudi est libéré. Les vacances d'une durée d'un mois sont gérées par les préfets.

Après la Première Guerre Mondiale, la France a besoin de main d'œuvre ; aussi en 1922, le mois de vacances est allongé de 15 jours pour permettre aux enfants de travailler aux champs.

En 1936, le Front populaire instaure les congés payés ; en 1937, deux semaines de vacances sont ajoutées, pour le bien-être des enfants... Et pour éviter une revalorisation du salaire des enseignants.

En 1968, le zonage des vacances scolaires est mis en place pour faciliter le tourisme. En 1969, la durée hebdomadaire de 30 heures de cours passe à 27 heures ; le samedi après-midi est libéré. En 1972, le jeudi est remplacé par le mercredi.

En 1980, le Conseil économique et social souligne que la France est le pays où la durée des grandes vacances est la plus longue avec la journée scolaire la plus chargée.

La journée des écoliers, de 8h30 à 16h30 y est la plus longue d'Europe avec 6 heures de cours dans le primaire.

Pédiatres et chrono-biologistes attirent l'attention sur la fatigue des enfants, surtout entre octobre - novembre et février - mars. En 1985, un nouveau calendrier scolaire instaure l'alternance entre sept semaines de cours et deux semaines de congés.

En 1998, le contrat éducatif local voit le jour. Il consiste en des activités périscolaires sportives ou culturelles proposées le midi et le soir, en lien avec les collectivités locales.

En 2007, ce temps est en partie réaffecté au soutien pédagogique, avec des aides personnalisées pendant la semaine mais aussi pendant les vacances.

En 2008, la semaine est réduite à quatre jours dans le premier degré. La durée de la semaine atteint 24 heures en primaire, auxquelles s'ajoutent 2 heures d'aide personnalisée pour les élèves en difficulté. Elle était de 26 heures pour tous auparavant. Par contre, avec 140 jours, l'année scolaire s'avère la plus courte des pays européens. Mais elle concentre l'un des plus grands nombres d'heures de classe : entre 864 heures et 1033 heures selon l'âge des élèves, contre 608 heures en Finlande.

### Un beuvrageois expert de la civilisation égyptienne...

*La Formule d'offrandes chez les Egyptiens de l'Ancien Empire*, de Raphaël Bertrand, aux Editions l'Empire de l'Ame et disponible chez tous les libraires.

L'Ancien Empire, période de l'histoire égyptienne voit l'épanouissement de la civilisation au sein de laquelle les rois d'essence divine tiennent une place particulière.

L'Auteur examine l'idéologie royale de l'Ancien Empire et montre que celui-ci a subi une évolution qui a pu préparer la dislocation du Pouvoir que l'Egypte connaîtra avec la remise en question de l'universalité de l'autorité du pharaon.

Pour connaître la suite rendez-vous sur [www.papyri.com](http://www.papyri.com)



# De nouveaux rythmes scolaires pour les élèves de Beuvrages !

## En réponse à la réforme du gouvernement

### Pourquoi la Réforme des Rythmes scolaires ?

Elle vise à alléger la journée de classe et à mieux programmer le temps d'enseignement en fonction de la concentration de l'enfant.

La France est par ailleurs le pays de l'OCDE qui, avant cette réforme, possédait le moins de jours d'école. Ces journées étaient auparavant plus condensées et amenaient de la fatigue et de possibles difficultés scolaires.

### Que dit la législation ?

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 précise l'obligation pour les collectivités locales de mettre en application la réforme et d'organiser les temps scolaires sur quatre jours et demi.

En lien avec les Directeurs d'écoles et les Conseils d'écoles, la commune a proposé l'application du nouveau dispositif dès septembre 2013, avec le choix du mercredi matin comme demi-journée supplémentaire.

Sur la base des concertations avec les acteurs locaux, le Conseil municipal a approuvé cette nouvelle organisation le 4 avril dernier.

### Des récré-actives pour les maternelles !



Des ateliers scientifiques sont au programme des récré-actives

Les récré-actives sont des activités pédagogiques qui sont organisées par la Ville de Beuvrages dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

Elle concerne les enfants scolarisés dans les écoles maternelles Pauline Kergomard et Joliot Curie de 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Elles vont permettre de favoriser l'épanouissement des enfants, développer leur curiosité intellectuelle et renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Plusieurs activités sont proposées telles que l'initiation sportive, l'éveil musical, l'atelier multimédia, l'initiation en anglais, la ludothèque, les

arts plastiques et l'atelier scientifique.

Les différentes animations sont encadrées par des animateurs diplômés ou intervenants qualifiés recrutés par la commune.

Retrouvez le détail des activités périscolaires (récré-actives, accueil, restauration scolaire, centre de loisirs et Actions Loisirs Jeunes...) sur notre site Internet [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique Vie Pratique.

# Education

Retrouvez les tarifs des différentes activités extra-scolaires. A noter que l'accompagnement à la scolarité (CLAS) est dorénavant **gratuit**.

## Accueil du matin et du soir / Centre de

QUOTIENT FAMILIAL DE LA CAF	Familles résidant à Beuvrages et familles non beuvrageoises ayant leurs enfants scolarisés sur la commune		EXTERIEURS		POUR TOUS
	Tarif centre de loisirs (petites et grandes vacances) repas non compris	Tarif centre de loisirs du mercredi repas non compris	Tarif centre de loisirs (petites et grandes vacances) repas non compris	Tarif centre de loisirs du mercredi repas non compris	Tarif d'un accueil (matin ou soir) vendu par carnet de 10
QF CAF ≤ 399	1.25€	0.85€	1.50€	1.05€	0.15€
400 ≤ QF CAF ≤ 499	2.10€	1.40€	2.45€	1.70€	0.30€
500 ≤ QF CAF ≤ 600	2.95€	2.00€	3.40€	2.35€	0.45€
601 ≤ QF CAF ≤ 800	3.80€	2.55€	4.35€	3.00€	1.00€
801 ≤ QF CAF ≤ 1000	4.20€	2.90€	4.85€	3.35€	1.00€
1001 ≤ QF CAF	5.25€	3.60€	6.00€	4.15€	1.00€

## Pause méridienne

	Base du ticket
Base	2.30€
Avec réduction (pour les bénéficiaires du CCAS)	1.15€

Les tickets sont vendus par carnet de 10 tickets

## Les Récrés - Actives

	Forfait trimestriel
1 enfant	3€ par enfant
2 enfants et plus	2€ par enfant

## L'accompagnement à la scolarité (CLAS)

La Ville de Beuvrages a décidé de rendre le CLAS **GRATUIT**. L'inscription reste obligatoire au service EEJ-SAC.

Ce dispositif concerne l'ensemble des enfants scolarisés à Beuvrages et également les collégiens et lycéens, beuvrageois ou scolarisés à Beuvrages.

Pour tout autre renseignement contactez le service Education, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Culturelles - **03.27.14.93.35**



## Le nouveau rythme scolaire des « Maternelles »

Dans le cadre de la réforme, l'Education nationale met en place des **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** dès 8h30. Cela ne concerne pas tous les enfants; un accueil est étendu pour les autres élèves jusqu'à 9h30.

Les tickets de cantine pour le jeudi sont à remettre le mardi.

Le retour en classe s'effectue à **13h15**.

Les élèves désirant profiter des activités des Centres de Loisirs devront déjeuner **obligatoirement** dans les restaurants scolaires de la commune.

Le **mercredi**, un **accueil** est proposé dès **17h**, après le centre de loisirs.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
8h30	Enseignement	Enseignement	Accueil	Enseignement	Enseignement
9h30			APC		
11h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Centre de loisirs	Pause méridienne	Pause méridienne
13h15					
15h45	Récrés - Actives dès le 23/09/13	Récrés - Actives dès le 23/09/13		Récrés - Actives dès le 23/09/13	Récrés - Actives dès le 23/09/13
16h30	Accueil	Accueil		Accueil	Accueil
17h			Accueil		
18h					

Les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 à l'école, sous réserve d'inscriptions. L'école commence, quant à elle, à **8h30**.

Les enseignements terminent à **15h45**. Les parents peuvent récupérer, s'ils le souhaitent, leurs enfants; un accueil est assuré de 16h30 jusque 18h. Les parents peuvent alors reprendre les enfants à n'importe quel moment.

Les « **Récrés - Actives** » ont été créées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ces séances de 45 minutes proposent des activités ludiques et d'éveil. Pour le bon déroulement des ateliers, aucun départ d'enfant n'est possible pendant les animations.

## Le nouveau rythme scolaire des « Primaires »

Dans le cadre de la réforme, l'Education nationale met en place des **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** dès 8h30. Cela ne concerne pas tous les enfants; un accueil est étendu pour les autres élèves jusqu'à 9h30.

Les tickets de cantine pour le jeudi sont à remettre le mardi.

Les élèves désirant profiter des activités des Centres de Loisirs devront déjeuner **obligatoirement** dans les restaurants scolaires de la commune.

Le **mercredi**, un **accueil** est proposé dès **17h**, après le centre de loisirs.

Le **CLAS** débutera le **23 septembre**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
8h30	Enseignement	Enseignement	Accueil	Enseignement	Enseignement
9h30			APC		
11h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Centre de loisirs	Pause méridienne	Pause méridienne
13h15					
15h45	CLAS	CLAS		CLAS	CLAS
16h30	CLAS	CLAS		CLAS	CLAS
17h			Accueil		
18h					

Les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 à l'école, sous réserve d'inscription. L'école commence, quant à elle, à **8h30**.

Le retour en classe s'effectue à **13h15**.

Les enseignements terminent à **15h45**. Trois possibilités sont alors offertes :

- le retour à la maison
- l'accueil jusque 16h30 pendant lequel la famille pourra reprendre l'élève quand elle le souhaite
- l'accompagnement à la scolarité avec le CLAS où des ateliers pédagogiques et une aide aux devoirs sont alors proposés. Pour le bon déroulement des séances, les enfants dont les familles choisissent de les inscrire au CLAS, terminent alors à 18h; **aucune sortie préalable n'est autorisée.**

Les enfants participant au Centre de Loisirs devront être repris à l'école Ferry.

# Un Projet Educatif Local pour la Ville

## Les jeunes au coeur de la cité

La commune de Beuvrages compte 28%\* de la population de moins de 18 ans, ce qui fait de la ville une commune très jeune.

### Le PEL, Projet Educatif Local

Afin d'accompagner le parcours éducatif de tous les jeunes de la commune, la Ville a mis en place un PEL, le Projet Educatif Local dès 2002, pour aider la jeunesse à s'intégrer dans leur environnement local et dans la société. Afin de faire le bilan des actions, la commune a convié ses partenaires pour réfléchir à de futures orientations à entreprendre.

### Comment cela se déroule-t-il ? Que contient-il ?

Chaque semaine de janvier à mai 2013, différents groupes se sont réunis afin d'établir un diagnostic de la situation existante, d'en tirer des enseignements pour mettre en place des actions visant à impliquer les jeunes, à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser leur développement personnel.

Pour cela, des groupes de travail se sont formés en fonction des tranches d'âges des jeunes :

- **la petite enfance** (< 6 ans) afin de structurer l'offre locale,
- **les 6-11 ans** pour les impliquer davantage au sein des associations,
- **les 11-17 ans** afin d'accompagner les jeunes vers l'autonomie,
- **les 18-25 ans** pour prévenir les décrochages scolaires, voire aider celles et ceux sortis du système éducatif.

Un cinquième groupe de travail est mené avec un fil conducteur commun, celui de **la parentalité** et de

l'importance de l'implication des parents dans l'épanouissement des plus jeunes.

### Qui y participe ?

La Ville de Beuvrages coordonne et pilote ce travail, avec la précieuse collaboration de multiples acteurs qui interviennent et accompagnent nos jeunes tout le long de l'année.

Les partenaires conviés sont les suivants : l'Education Nationale, les écoles, le CAPEP, le collège Paul Eluard, les associations culturelles, sociales et de protection de l'enfance, la Mission Locale, la CAF, le GIP Réussite Educative, l'UTPAS, la PMI et les parents d'élèves.

### Un Projet Educatif en cohérence avec le PEDT

Le "Projet Educatif Territorial", qui sera mis en place à la suite de la réforme des rythmes scolaires, doit favoriser le développement des activités extrascolaires et rendre cohérent les différentes animations proposées dans le seul intérêt de l'enfant.

Sur la base du volontariat, les collectivités, comme Beuvrages, souhaitant y participer espèrent ainsi mobiliser les différents partenaires associatifs et institutionnels ainsi que les quatre Conseils d'Ecole.

Les premières rencontres se dérouleront lors du dernier trimestre 2013, plus d'informations dans les prochains "Courrier Beuvrageois".

\* Source Insee

### Interview avec Marie - Suzanne Copin, adjointe aux Affaires Scolaires



#### Quelle est l'utilité d'un PEL pour la commune ?

C'est la volonté de la commune de relancer la dynamique du PEL élaboré en 2002 pour lui donner un second souffle. Ce PEL de 2013 n'a pas pour vocation de relancer uniquement des actions nouvelles mais aussi de mutualiser les moyens existants afin de travailler différemment avec nos partenaires sur les objectifs partagés.

#### Comment se traduit-il pour les jeunes ?

Par la mise en oeuvre d'une politique éducative en direction de nos jeunes et de leurs familles par le biais d'actions dans les différents domaines de la vie scolaire, péri et extra-scolaires, de l'insertion sociale et culturelle au sens le plus large.

# Focus sur la collecte des déchets ménagers, des déchets verts et des encombrants

Depuis 2001, Valenciennes Métropole coordonne la collecte des ordures ménagères, notamment sur le territoire de Beuvrages. Elle propose également un ramassage des déchets verts, incite au compostage et assure la collecte des encombrants.

## Les déchets ménagers

Le jour de collecte des ordures ménagères et celles du tri sélectif sur Beuvrages est **le jeudi**.

La collecte pour les ordures ménagères et le tri sélectif est réalisée simultanément afin de simplifier la vie des usagers, pour réduire les volumes de déchets à éliminer et pour améliorer le recyclage.

### Des colonnes enterrées pour vos déchets

Des colonnes enterrées, pour le tri sélectif, le verre et les ordures ménagères, sont mises à disposition sur le Centre Ville et d'ici quelques semaines, sur la Résidence Fénelon.



La Police Municipale est secondée par deux agents municipaux, qui sont habilités à dresser des procès verbaux en cas de non respect du mode de fonctionnement pour le tri et la collecte des ordures ménagères (ex: déchets déposés à côté d'une colonne enterrée, dépôt sur terrain vague ...)

## Les déchets verts

Vous pouvez les apporter en déchèterie.

Les déchets sont ramassés sur la commune de Beuvrages chaque lundi de semaine paire, c'est-à-dire les semaines 2, 4, 6, 8, 10 (...) et jusque 52.

La reprise de la collecte des déchets verts reprendra courant avril 2014 sur la commune.

Vous pouvez déposer vos tontes de pelouse, les feuilles mortes, les entretiens des massifs, les tailles de haies, les arbres en fagots liés avec de la ficelle, et les troncs d'arbres (diamètre 10 cm maximum).

Toutes les informations pratiques sur [www.dechetsenligne.fr](http://www.dechetsenligne.fr) ou au 03.27.30.50.60

Attention vos bacs ne sont pas vidés mécaniquement mais par des agents de collecte. Pour cette raison, veillez à ce que votre contenant puisse être facilement soulevé sinon il pourrait ne pas être collecté.

## Le compost à domicile

Le compostage des déchets organiques permet de valoriser et de recycler 30% d'ordures ménagères.

Il permet de produire un engrais naturel et gratuit qui favorise la vie du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus. Il est économique et écologique à plus d'un titre : moins de transport, moins d'espace occupé par les décharges ou moins d'incinération.

## Les encombrants

Valenciennes Métropole assure des encombrants en porte à porte.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez appeler l'association " Le Maillon C2RI ". Les déchets seront ensuite listés et l'habitant recevra un numéro d'inscription ainsi que la date de passage à son domicile.

Vous pouvez appeler le 03.27.45.89.42 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## Les déchèteries

Cinq déchèteries communautaires sont à votre service à Maing, Onnaing, Quiévrechain, Valenciennes et Vieux Condé. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine sauf le dimanche après midi et jours fériés.

Horaires :

Été (du 1er avril au 30 sept.) 9h à 12h et 14h à 18h

Hiver (du 1er oct. au 31 mars) 9h à 12h et 13h à 17h.

Une déchèterie gérée par le SIARB est également à votre disposition.

Elle est située rue du Droit à Beuvrages

Tel : 03.27.46.70.87. Les horaires sont les suivants :

Lundi et samedi : 9h00 - 18h45

Mardi au vendredi : 15h00 - 18h45

Dimanche matin : 9h00 - 11h45

Source : [www.valenciennes-metropole.fr](http://www.valenciennes-metropole.fr)



Initiation et bonne humeur pour le Gala de basket féminin - 8 et 9 juin 2013 -



Nouveau succès pour le festival de majorettes organisé par l'association NEW DANCE - 15 juin 2013 -



Des équipes d'experts au Centre de Loisirs - Août 2013 -



Exposition sur l'ancienne église de Beuvrages par l'association "Beuvrages et son passé" - Septembre 2013 -



Le Collège Paul Eluard met en avant le sport - Septembre 2013 -



Commémoration de la libération de Beuvrages du 2 septembre 1945



Cours de gym, par l'association GEA, salle Delaune - Septembre 2013 -



Alessia Fosse, beuvrageoise et vainqueur de la coupe de France de karaté, catégorie benjamine moins de 30 kg



Jeu de paume, 3e prix Marcel Blin Parc Fénelon - Septembre 2013 -

# Fêtes



Rencontre de l'USMB Basket contre Douai  
Préparation aux championnats de France  
- Septembre 2013 -



"Nettoyons la nature", avec les élèves de  
l'école Ferry, Parc Fénélon  
- 24 septembre 2013 -



Le banquet des Aînés  
- 29 septembre 2013 -



Le banquet des Aînés  
- 29 septembre 2013 -



Job Dating organisé par le Pôle Emploi  
Salle Léo Lagrange  
- 7 octobre 2013 -



Brocante, place de la Paix  
- Octobre 2013 -



Brocante, place de la Paix  
- Octobre 2013 -



L'Action Loisirs Jeunes au concert d' "IAM"  
au théâtre d'Anzin  
- Octobre 2013 -



La Charte de la Laïcité s'affiche à l'école  
Jules Ferry  
- 17 octobre 2013 -

# Première pierre pour la Médiathèque et la Maison de la Petite Enfance.

Dans quelques semaines, les premières murs de la Maison de la Petite Enfance et de la Médiathèque s'élèveront Place Hector Rousseau. Ce sera pour les habitants un lieu de rencontres et de découvertes artistiques ainsi que la possibilité d'accéder, entre autres, à un service de crèche - halte garderie, indispensable au regard des besoins des beuvrageois.

## Une médiathèque, bien plus qu'un simple lieu culturel.

S'appuyant sur des démarches déjà engagées par de multiples collectivités locales, la médiathèque aura pour vocation de porter la politique culturelle de la ville, mais elle sera également le point de rencontre entre publics différents, un lieu d'aide à l'insertion professionnelle, de découvertes des techniques actuelles d'information et de communication.

Ces pistes de réflexion sont ainsi proposées aux habitants de la commune comme ce fut le cas les 25 juin et 19 septembre 2013 où les habitants ont participé aux ateliers de travail collectif.



Les partenaires réunis autour de la première pierre  
- 18 octobre 2013 -

Pour ce faire, un cabinet d'études, proposé par le Conseil Régional Nord - Pas - de - Calais accompagne la commune sur la participation des habitants au projet.

Pour participer aux prochains échanges, vous pouvez contacter le Pôle Social au 03.27.51.98.20.



## Construction de la Médiathèque et de la Maison de la Petite Enfance .... Point d'étape

Les différents accords de subventions ont été réceptionnés en Mairie. La première pierre a donc été posée le 18 octobre. **La commune supportera 20.5% du coût total.**

Les autres financeurs sont le Conseil général du Nord (25.39%), l'Etat - par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) (21.14%), et la Dotation de Développement Urbain (DDU) (14.02%), l'ANRU (13.09%) et la Caisse d'Allocations Familiales (5.77%).



## Les partenaires réunis le 18 octobre 2013



Franck - Olivier LACHAUD, Sous - Préfet de l'arrondissement de Valenciennes, a insisté sur la jeunesse et les enjeux de son intégration dans la société civile

La Maison de la Petite Enfance a pour vocation de développer l'épanouissement de l'enfant, de proposer un accueil régulier, occasionnel, et d'urgence, à impliquer les familles et à favoriser l'éveil des " tous petits ".

L'ouverture de l'équipement est prévue pour 2015.

Retrouvez les photos de l'événement sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr).

Afin de célébrer le lancement de la construction, la commune a invité les partenaires à poser la première pierre de services tant attendus par la population que ce soit en matière de découvertes culturelles ou en matière de services à la petite enfance avec la mise en place d'une Halte-Garderie, de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et d'un espace d'accueil Parents / Enfants.



L'Etat, le Conseil général du Nord, la Caisse d'Allocations Familiales réunis autour de la Ville de Beuvrages pour poser symboliquement les premiers jalons d'un équipement culturel et de la Petite Enfance



Une bâche recouvre le chantier et permet de retracer les projets réalisés avec nos nombreux partenaires au cours des dernières années

# Vaincre le surendettement

## L'association CRESUS peut vous y aider !

Comment faire pour consommer moins d'eau ? Comment agir face à sa banque ?  
Que faire quand on souhaite contracter un crédit ?

L'association CRESUS (Chambre Régionale du Surendettement), a pour mission de prévenir et de lutter contre l'exclusion due au surendettement. Pour répondre à vos questions, elle propose des suivis individuels mais aussi des ateliers collectifs d'information, financés par Valenciennes Métropole.

### Qu'est ce que CRESUS ?

Leur action est basée sur deux priorités :

- L'accès aux droits pour trouver des solutions amiables avec vos créanciers, vous conseiller et vous accompagner face à une situation de surendettement.
- La maîtrise des dépenses énergétiques pour alléger leur poids dans votre budget.

Un accompagnement individuel est mis en place concernant ces thématiques particulières.  
Vous pouvez les contacter au 03.20.68.45.50

## Vous souhaitez souscrire à un crédit ?

### Attention, il s'agit d'un acte réfléchi !

Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager !

#### Attention au démarchages à domicile :

- Vous bénéficiez, lors d'une signature de contrat de crédit à domicile, d'un délai de réflexion de 7 jours,
- Un contrat doit vous être remis,
- Vous ne devez, en aucun cas, donner une contrepartie financière (chèques ou espèces) pendant le délai de réflexion de 7 jours,
- Renvoyez le bordereau de rétractation avec accusé dans un délai de 7 jours. Aucune justification n'est nécessaire.

#### À savoir :

- Un crédit est une dette. Vous êtes dans l'obligation de le rembourser,
- Vous avez le droit à un délai de réflexion de 14 jours.
- Le crédit augmente le coût de votre achat,
- Un crédit renouvelable (souvent sous forme de carte de crédit) est moins intéressant financièrement et moins protecteur.

- Un bordereau de rétractation détachable est joint à votre contrat de crédit, que vous pouvez renvoyer sous 14 jours si vous ne souhaitez plus souscrire.

#### Avant de souscrire à un crédit :

- Vous devez comparer les offres,
- Le prêteur doit vous remettre une fiche récapitulative avant de conclure un contrat de crédit,
- Calculez le "reste à vivre", ou faites un point sur vos ressources, vos charges, vos autres prêts, Pensez à ajouter les besoins alimentaires, les factures récurrentes non mentionnées (ex: téléphonie), les vacances, vos épargnes et d'éventuels imprévus. La somme restante correspond à votre capacité réelle de remboursement, s'engager au-delà pourrait vous conduire à des difficultés pour rembourser votre emprunt,
- En cas d'achat à crédit, vérifiez que la case "achat à crédit" est bien cochée.

# De nouvelles arrivées sur la commune

## Election d'un nouvel adjoint



Lors du Conseil municipal du 26 avril 2013, **José Fosse** a été élu adjoint à l'urbanisme, au développement durable et à la politique de la Ville suite à la démission d'un adjoint. Pour prendre rendez-vous avec José Fosse, contactez l'administration générale par téléphone au 03.27.14.93.17.

Retrouvez l'ensemble du Conseil municipal sur le site Internet de la Ville, [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubriques "Vie municipale" puis "Les élus".

**Madame Goffart** prend la direction de l'école maternelle Pauline Kergomard. Auparavant, professeur au sein de la même école et connue par de nombreux parents d'élèves, Johanna Goffart coordonne les actions pédagogiques des enfants de l'école maternelle. Elle nous a confié les principaux thèmes abordés lors de cette année scolaire avec comme fil conducteur la Chine et ses découvertes culturelles, linguistiques et gastronomiques !



## De nouvelles arrivées en Mairie



En provenance de la commune de Louvroil, **Lilyane Vahé** a rejoint la commune de Beuvrages le 15 avril dernier. Elle est en charge des ressources humaines.

**Laurent Enuddle** est le nouveau responsable du Centre Technique Municipal, depuis le mois de décembre 2012. Auparavant responsable technique en Mairie d'Auby, il coordonne les différents chantiers menés par les agents des services techniques.



Plus de 2500 visites par mois sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)  
Merci à vous !

La fréquentation du site Internet ne cesse de croître au fil des mois et ce depuis la nouvelle version lancée en janvier dernier. Et cela, c'est aussi grâce à vous. Le Pôle communication s'efforce de vous informer au plus près des événements et des projets qui font vivre la commune.



Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les différents mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés.

### Ils sont arrivés !

Kamil ABADA  
Adèle ABRAHAM  
Kyana ACQUART  
Imran AIT LAHCEN  
Senda AJENGUI  
Elyne ARAMINI  
Tasnim AZAOU  
Houdayfa BAZITI  
Adil BENZINE  
Kévin BERGOGNON  
Lucie BERQUET  
Floan BILLOIR  
Chloé BOURIEZ  
Noémie BOUTE

Assia DAHMANI  
Bilel CHERRAF  
Tiago COSTA DA SILVA  
Louna DELHAY  
Elena DEPRET  
Andy DOUAI  
Chrissy DOYEN  
Louise DUFOUR  
Esteban DUPONT  
Inès EL BICH  
Séléna FLAMME  
Eléna FONTAINE  
Lylou FONTAINE  
Louna FOULON

Emma FOURNIER  
Aïna GARCIA SAN-JOSE  
Robynne GOURDIN  
Hind HAMMANI  
Sarah HAMMI  
Lou HISTACE  
Séréna KNUYNDT  
Perrine LE ROY  
Madison LEBRUN OLLIER  
Capucine LEFEBVRE  
Charlie LOGEOT  
Hesmé LOUILLET  
Abel MAHEUX  
Alya MARECHAL

Solal MOREIRA LOPEZ  
Lylia NAIM  
Élorine PAYEN  
Manelle PIETTE  
Léo PLUMECOCO  
Elina RABACHE  
Sofia RASCHID  
Jayson REDJIMI  
Olivia REMY LESCOL  
Badiss SAKAL  
Soan TRESORIER  
Laure TRIBOU  
Illyès ZAÏM  
Adriano ZORN



### Ils se sont unis !

Naïli ABDEDDAIM - Madeline BALIEU  
Bilale AMRI - Amina AOUADI  
Sofiane BELKHELOUAT - Malika HARBANE  
Guillaume CONAN - Anne VERDIN  
Kévin DELACROIX - Marine DELARRE  
Mourad DJAROUN - Delphine PICQUET  
Jefferson DONZE - Priscillia SIMON  
Frédéric DRUESNES - Peggy BOCQUILLON  
Anthony DUBRUNQUEZ - Vanessa FRANCOIS  
Laurent FRANCOIS - Hamira OUADAH  
Azzedine HARKOU - Wafa EL KHATTABI  
Mohammed KOUTTI - Fatime REGRAGUI  
Harold LAQUEMENT - Dorothee NAVEZ  
Jean Pierre LENTIEZ - Sandrine FLOCTEIL  
Lionel LESAGE - Carole BERTAUD  
Pierre NICOLAS - Cyrielle JONVILLE  
Julien PETIT - Cassandra LEBRUN

### Ils nous quittent ...

Jeanne AGNERAI  
Bernard ANDRIES  
Jean-Claude BETREMIEUX  
José BIALORUCKI  
Sylvianne BLARY  
Emilienne BLAS  
Brahim BOUGJJAD  
Jean BOUR  
Michel BRUANT  
Odette DEGARDIN  
Marie - Line DEMAREZ

Robert DEMON  
Paulette DUFRESNOY  
Cécile DUTAILLY  
Fernande DUREUX  
Evelyne FROMONT  
Paulette GUEDIN  
Bernard HESPEL  
Patrick KENNEDY  
Jean-Marc LEONHARDT  
Francis MERLIN

Emmanuel MINOT  
Jean-Claude MONTFORT  
Jeanine NIEDZIELA  
Giuseppina PARENTE  
Joséphine POZNANSKI  
Yvonne SACRE  
Sylvie THÜNE  
Georges TRAITCHEVITCH  
Christian WAREMBOURG  
Elfriede WIESEL



LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)  
 Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

## Liste : « Ensemble au service de tous »

### Ensemble que de chemins parcourus

Ce mandat qui s'achèvera dans quelques mois aura vu la concrétisation de nos espoirs les plus ambitieux pour Beuvrages.

La plupart des réalisations que nous avons voulues pour transformer notre ville, sont achevées ou vont l'être très prochainement.

C'est donc avec la satisfaction d'avoir été au delà même de nos engagements que nous allons terminer ce mandat fiers d'avoir contribué à ce que chacun vive mieux dans une ville réinventée.

Mais ce sentiment du devoir accompli nous voulons avant tout le partager avec tous les habitants de Beuvrages.

Vous avez toujours été présents à nos cotés, vous nous avez soutenus, accompagnés, guidés, parfois pour traduire dans les faits vos ambitions pour notre ville.

C'est donc avec, mais surtout grâce à vous que nous avons pu accomplir tant de belles choses. La majorité municipale tenait aujourd'hui à en remercier très chaleureusement toutes les beuvrageoises et les beuvrageois.



## Liste : « Avec vous, construisons et maîtrisons l'avenir »

**LA MÉDIATHÈQUE ILS L'ONT FAITE SANS VOUS CONSULTER !!  
 AIDEZ-LES, ILS NE SAVENT PAS QUOI EN FAIRE !**

André Malraux : « La culture c'est ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers ». La décision de réaliser une médiathèque à Beuvrages a été votée par la majorité municipale, pour un investissement de 3 600 000€ dont 1/3 à la charge de la ville, somme considérable. Aujourd'hui, alors que l'équipe municipale a eu ce qu'elle voulait, voilà qu'elle découvre que ce projet, qu'elle ne vous a pas présenté pour savoir si vous en voudriez, il y manque quelque chose d'important : que va-t-on y faire ? Ben ? Ils n'en savent rien ! Ils vous demandent aujourd'hui, parce qu'ils n'y ont pas pensé, d'imaginer pour cette médiathèque une utilité ! INCROYABLE ! Alors que pour tous les autres projets, ils ne vous ont jamais demandé votre avis, au mieux ils vous ont informés.

**LA SOLUTION INTELLIGENTE, C'ÉTAIT DE FAIRE LA DEMARCHE DE CONCERTATION AVEC VOUS AVANT DE LANCER CE PROJET !!**

Nous allons donc leur dire ce que l'on pourrait y faire, par exemple :

un colloque sur toutes les occasions de rencontre perdues avec vous ;

Un forum sur les illusions perdues des Beuvrageois depuis 13 ans que l'équipe du Maire est aux affaires ;

Un lieu dédié à la Démocratie participative parce que visiblement ils ne savent pas ce que c'est de faire participer le citoyen aux décisions !!

**La culture, nous y sommes attachés, mais pas n'importe comment !!**



Jocelyne DEWAULLE



Michel DOMIN

## Liste : « Bâtissons ensemble notre avenir à Beuvrages »

Texte non communiqué

Votre conseiller municipal

Michel BECQUE  
 Mon BLOG : [michelbecque.fr](http://michelbecque.fr)



## Enquête sur le logement

L'INSEE réalise, jusqu'au 20 décembre 2013, une enquête sur le logement en France.

L'objectif, entre autres, est de décrire le parc de logements et les conditions d'occupation par les ménages de leur résidence principale.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités via un enquêteur, muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance de votre amabilité.

## Devenez membre de la Commission Communale d'Aménagement Foncier !

Dans le cadre du projet de contournement Nord de Valenciennes, la Commission Permanente du Conseil général, en date du 13 mai 2013, a décidé d'instituer une **Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF)** sur la commune de Beuvrages.

Cette commission statuera sur la réalisation d'une procédure à l'élection, au scrutin secret, de **cinq propriétaires** possédant des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Les candidatures pourront être reçues en mairie. Plus d'informations contactez le service Urbanisme au 03.27.14.93.07.

Les candidats devront :

- jouir de leurs droits,
- avoir atteint leur majorité,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Européenne.

## Festivités

- 12/12/2013 : Exposition de travaux photos, école P.Kergomard  
12&13/12/2013 : Distribution du colis des personnes âgées  
13/12/13 : Marché de Noël - école J.Curie - 16h  
16/12/2013 : Marché de Noël - école P.Kergomard - 16h  
17/12/2013 : Marché de Noël - école J.Ferry - 14h  
19/12/2013 : Festivités de rue et promenade du Père Noël à 16h - départ Parc Fénelon  
19/12/2013 : Distribution du colis de fin d'année aux bénéficiaires du CCAS  
22/01/2014 : Cérémonie des voeux 2014 - Espace Dubedout - 18h

## Manifestation sportive

- 27/12/2013 : Remise des récompenses aux associations sportives - organisée par l'OMS

## Commémoration

- 02/12/2013 : Commémoration de la guerre d'Algérie à 11h et dépôt de gerbes à la stèle

## Divers

- du 02/12 au 20/12 : Inscriptions Concours des Maisons illuminées - accueil Hôtel de Ville  
07/12/2013 : Téléthon  
09/12/2013 : Distribution des colis de l'UNRPA de 11h à 16h Maison de Quartier

## Sollicitez votre bourse scolaire communale à partir du 1er mai 2014

Une bourse scolaire municipale est attribuée aux élèves à partir de la rentrée de 6ème, aux étudiants domiciliés à Beuvrages et dont les parents ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu (avant correction).

Les dossiers doivent être accompagnés des pièces suivantes :

- photocopie de l'avis de non imposition 2013 sur les revenus 2012,
- certificat de scolarité de l'année scolaire 2013 - 2014 pour chaque enfant à partir du collège,
- relevé d'identité bancaire ou postal,
- copie du livret de famille (en cas de séparation ou de divorce justificatif de garde des enfants).

Ils doivent être remis au service comptabilité dès le 1er mai 2014 et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013 - 2014. Ils seront traités par un virement bancaire courant août - septembre 2014.

## Les barèmes sont les suivants :

- Elèves fréquentant un collège d'enseignement secondaire public ou privé : 30.00€  
Elèves fréquentant un lycée d'enseignement général, technique ou professionnel, public ou privé : 50.00€  
Elèves fréquentant un centre de formation et ne percevant aucune rémunération : 50.00€  
Etudiants poursuivant des études supérieures : 120.00€



# Visitez le site web de la commune !

- pour connaître les prochains événements
  - consulter les reportages photos
  - s'inscrire à la lettre d'informations (mise en service depuis mai 2013)
  - consulter les informations quotidiennes pour soi et ses enfants
  - redécouvrir l'Histoire de la commune
- Tout cela sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)**



Flashez - moi !



Elections municipales et communautaires  
les 23 et 30 mars 2014  
Elections européennes le 25 mai 2014

**Vous avez plus de 18 ans et vous n'êtes  
pas inscrit sur les listes électorales ?  
Vous avez changé d'adresse ?  
Vous avez emménagé en 2013  
sur la commune ?**

**43 millions de  
personnes sont  
déjà inscrites  
et vous ?**

**Pour voter en 2014 à Beuvrages,  
inscrivez vous sur les listes  
électorales avant  
le 31 décembre 2013**

